



Groupe :

Exemplaire à conserver par l'amapien(ne)

CONTRAT LÉGUMES

avec Les Jardins de l'Aubénière, 18 rue de

Galinée, 22380 St Cast. Producteurs: Matthieu Deshayes 06 61 03 84 43/Nina Hawkes 06 59 12 69 69. lesjardinsdelaubenièrre.fr Engagement 6 mois, saison automne/hiver 2023/2024, paniers 14€.

• **Dates Distributions :** du vendredi 27/10 au vendredi 19/04 entre 18h15 et 19h15. ATTENTION ! pas de légumes les 29/12/23 et 5/01/24. Compensation, double panier le 22/12/23 (Gr1) et le 12/01/24 (Gr2).

Je soussigné(e) membre adhérent(e) d'AMAPetite Terre, à jour de ma cotisation et signataire de la charte, souscris un abonnement pour la saison. Je conserve ce document ainsi que le calendrier de l'AMAP pour pouvoir m'y référer. Cet abonnement me donnera droit à des légumes frais de saison sans engrais chimiques ni pesticides, certifiés bio, cultivés par Nina Hawkes et Matthieu Deshayes, Les Jardins de l'Aubénière, à St Cast le Guildo. Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

Je m'engage pour le bon fonctionnement de mon AMAP :

- 1) Je signe la feuille d'émargement à chaque fois pour que l'on sache que je suis venu(e).
- 2) En cas d'oubli exceptionnel, un producteur peut m'appeler en fin de distri. Mon panier sera récupérable, **seulement après confirmation**, par texto signé directement à Matthieu ou Nina, avant 21h le vendredi. L'emplacement du panier sera convenu et pourra être récupéré le samedi entre 10h et 19h à la ferme, mais pas dimanche. J'utilise mon sac et laisse la cagette vide sur place. **Si je ne donne pas de nouvelles avant 21h le vendredi**, le panier ne sera pas récupérable.
- 3) **Je ne peux ni annuler ni décaler mon panier à une autre date.** Logistique beaucoup trop contraignante pour l'équipe de maraichers, entraînant confusion et/ou erreur de nombre. **J'ai trois options :** Soit j'envoie un proche qui signe à ma place. Soit je prévient directement les producteurs avec le maximum d'anticipation que personne ne le prendra, afin de leur éviter de téléphoner en fin de distri. Soit je m'inscris (à la salle) sur la feuille de gestion des absences pour m'arranger avec un autre amapien : échange, vente, don.
- 4) J'essaye de venir à la ferme quand Matthieu et Nina font un appel à l'aide. Avant de venir, je les prévient directement par texto signé. Je participe aux Assemblées Générales.
- 5) Je suis invité à rapporter des sacs kraft et plastiques vidés, aplatis (pas pliés en 4), non gras.

• **Je choisis ma formule d'abonnement :** (cocher la case choisie) **Merci de libeller chaque chèque à l'ordre des "Jardins de l'Aubénière"** et de les rendre au moins 1 semaine AVANT le premier panier, donc vendredi 21 octobre au plus tard.

Soit j'ai besoin d'UN PANIER À 14€ PAR SEMAINE 26 paniers au total sur 24 dates de distribution (car 2 doubles)

- Je règle en 1 fois : 1 chèque de 364€
- Je règle en 2 chèques de 182€
- Je règle en 3 chèques (2 de 122€ et 1 de 120€)
- Je règle en 4 chèques de 91€

Soit j'ai besoin d'UN PANIER À 14€ PAR QUINZAINE 13 paniers au total sur 12 dates de distribution (car 1 double)

- Je règle en 1 fois : 1 chèque de 182 €
- Je règle en 2 chèques de 91€
- Je règle en 3 chèques (2 de 60€ et 1 de 62€)
- Je règle en 4 chèques de 45.50€ **Encaissements** les 10/11, 11/12, 10/01, 10/02. Pour une inscription en cours de saison, le nombre de chèques et les dates d'encaissements seront vus au cas par cas.



Groupe :

Exemplaire à rendre au producteur

CONTRAT LÉGUMES

avec Les Jardins de l'Aubénière, 18 rue de

galinée, 22380 St Cast Le Guildo. Web : lesjardinsdelaubenièrre.fr Producteurs: Matthieu Deshayes 06 61 03 84 43 et Nina Hawkes 06 59 12 69 69

• **Engagement saison Automne-Hiver 2023-2024 :**
6 mois de paniers de légumes à 14€

• **Dates Distributions :**
du vendredi 27 octobre au vendredi 19 avril, entre 18h15 et 19h15.

ATTENTION :

pas de légumes les 29 décembre et 5 janvier

COMPENSATION :

DOUBLE PANIER LE 22 DÉCEMBRE (GROUPE 1)

DOUBLE PANIER LE 12 JANVIER (GROUPE 2)

Je soussigné(e) conserve ma moitié de ce contrat ainsi que le calendrier de l'AMAP pour pouvoir m'y référer. Le calendrier des distributions est consultable sur le site de l'AMAP : amampetite-terre.org

nombre de chèques : (encaissement les 10/11; 10/12 ; 10/01; 10/02)
montant des chèques :
si adhésion en cours de saison, nombre de distris restantes :

Si le/les chèque(s) ont un nom différent de celui mis sur le contrat, alors préciser le nom correspondant au dos du/des chèque(s).

Je coche ici si je suis d'accord avec les 5 points de l'encadré de la page de gauche, que je conserve.

N°de tel portable lisible :

mail :

adresse :

Fait à, le

Signature de l'adhérent :